



SYNDICAT FRANCILIEN
COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE

ACP VITRY

Transfert d'activité vers Créteil : Compte-rendu de bilatérale!

Ce lundi 7 décembre 2015, la CFDT a été reçue à la DOT colis IDF pour discuter de l'avancement du projet de transfert d'activité de l'ACP vers Créteil. S'il est vrai qu'un dossier a été préparé sur les « principes de l'accompagnement social et financier du projet », la CFDT voulait plutôt parler des cas précis d'agents qui attendaient des réponses. C'est ce qui a été fait.

■ Où en est-on côté mobilité et reclassement ?

Si l'on se rappelle ce qui s'est passé récemment sur le dossier d'Alfortville, la direction a bien fait de prendre les devants. Rappelons que plusieurs dossiers coïncident dans ce transfert notamment le cas des 4 Animateurs Qualité.

- Le dossier des AQ a beaucoup progressé, nous dit la direction. À chacun sera faite une proposition.
 - 1 stage découverte au Réseau ou reclassement à Créteil
 - 1 positionnement service client Noisy ou ACP Issy les Moulineaux
 - 1 reclassement à Rungis
 - 1 reclassement à Créteil

La CFDT déplore le fait que cette catégorie du personnel ne puisse pas tout simplement suivre son activité sur Créteil. Mais elle veillera à ce que La Poste respecte ses engagements pour que chaque agent ait un poste et s'y sente bien.

- Le poste de flashage ayant été supprimé sur Créteil, une proposition sera faite à l'agent trieur dont c'était la fonction principale à Vitry sur l'ACP Gennevilliers Port.
- Bascule de 2 trieurs à la livraison. La CFDT a demandé que ces collègues aient plus de temps d'apprentissage pour maîtriser les nouvelles tournées qui seront reprises à la sous-traitance.
- 2 opérateurs experts ont souhaité un changement de fonction. À l'un est proposée une mobilité sur la PFC de Moissy et à l'autre un stage découverte au Réseau ou un poste d'instancier à Créteil.
- 4 opérateurs intégreront le CEI Chilly Mazarin suite au retour positif de leur stage découverte. Un cinquième est prévu dans la foulée si tout va bien.

■ L'accompagnement social et financier ?

La CFDT est intervenue pour demander à ce que les engagements pris lors du transfert d'activité de l'agence de Villejuif vers Vitry soient respectés. À savoir que tous les agents y compris les anciens bénéficiaires de l'ASF puissent à nouveau bénéficier de l'accompagnement financier. La direction aime rappeler que l'ASF a été remplacé par l'accord « Un avenir pour chaque postier », mais le principe d'équité doit être respecté. C'est pourquoi, nous avons demandé que les agents trieurs touchent la prime de 2000€ qui était prévue dans l'accord ASF pour tout trieur qui devenait livreur. Question d'équité, n'est-ce pas !

■ Conclusion et la suite sur Créteil

Trois embauches en externe d'opérateurs en CDI sont prévues pour remplacer les collègues qui partiront sur Chilly. À cause du fort haut-le-pied du matin, la CFDT demande un remodelage des tournées qui devront être accompagnées. En revanche, nous souhaitons que les accompagnements soient faits par des chefs d'équipes. Il s'agit d'une première étape qui en appelle d'autres d'ici le 5 janvier 2016, date prévue du transfert. À la plénière du 9, au CHSCT du 11 et au CT du 16 décembre, la CFDT continuera à vous défendre et faire avancer vos demandes.

Avec vous, pour vous, la CFDT !

Décembre 2015